Procès-verbal des décisions de la Conférence des présidents 2022 du Club Alpin Suisse CAS

Date, heure	samedi, le 26 novembre 2022
Lieu	kuk kultur & kongresshaus Aarau
Présidence	Stefan Goerre, président central
Participant·e·s	Présidentes et présidents des sections Présidentes et présidents des centres régionaux CAS de toutes les disciplines (CR) Comité central (CC) Présidentes et présidents des commissions (PC) Commission de gestion (CG) Médaillé·e·s aux championnats du monde élite et relève de ski-alpinisme et d'escalade sportive Représentantes et représentants du Secrétariat administratif (SA)
Excusé·e·s / non excusé·e·s	Cf. point 2
Procès-verbal	
Liste des destinataires :	Mise en ligne sur CAS Inside

La présentation de l'AD 2022 est disponible sur CAS Inside (en allemand et en français).

Club Alpin Suisse CAS
Monbijoustrasse 61, CP, CH-3000 Berne 14
031 370 18 18, info@sac-cas.ch

Ordre du jour / décisions	Responsable
1. Bienvenue et introduction (00:04:28) Stefan Goerre (SG), président central, souhaite la bienvenue aux participant·e·s. Il présente le déroulement exceptionnel de la CP de cette année qui sera plus interactive. Werner Stähli, vice-président de la section Aarau du CAS, monte sur scène. La section Aarau du CAS est un membre fondateur du CAS de 1683. La section possède la Chelenalp-Hütte ainsi qu'un local de section. Elle dispose en outre à nouveau d'une OJ engagée. SG remet un cadeau. Le vote sera effectué au moyen du système de vote électronique, lequel est expliqué et son utilisation contrôlée par une question test.	Stefan Goerre Werner Stähli
2. Contrôle des présences (00:16:15) Stefan Goerre donne des informations sur les présences du jour. 75 sections sur 110 sont présentes. La majorité simple est de 38. 23 sections sont excusées. 9 sections ne sont pas excusées : - CAS Bregaglia - CAS Chasseron - CAS Chaussy - CAS Jura - CAS La Chaux-de-Fonds - CAS Sommartel - SAC Gantrisch - SAC Lägern - SAC Toggenburg	Stefan Goerre
3. Approbation de l'ordre du jour (00:16:37) L'ordre du jour est mis au vote. **Vote sur l'ordre du jour (00:17:37)** **L'ordre du jour est adopté par 74 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.**	Stefan Goerre
4. Rapport oral de la CG (00:18:08) Andri Lansel salue toutes les personnes présentes, se présente et remercie Roberto Alberio pour son dévouement. Andri est membre de la CG depuis 2016 et assumera la présidence de la CG durant les deux prochaines années. Il résume les travaux effectués cette année : - Séance au SA à Berne au sujet de la comptabilité. - Invitée aux conférences régionales de printemps et d'automne.	Andri Lansel

- Séminaire de 2 jours à la Lenk pour discuter de différents sujets. - Participation à l'Assemblée des délégués à Berne. - Séance à Berne sur le budget. - Analyse des procès-verbaux du CC et des commissions. Résumé des résultats : - Selon les statuts, le CAS doit promouvoir le sport populaire. La CG souhaite que suffisamment de fonds soient mis à disposition à cet effet. Il doit y avoir suffisamment de places de formation disponibles pour les chef·fe·s de courses inscrit·e·s. - Le nouveau plan comptable, qui sera introduit au 01.01.23, devrait s'avérer positif. - Cette année, la comparaison du budget avec celui de l'année précédente est difficile à comprendre. - Le CC a procédé à une analyse des risques. La CG souhaite que le CC réactualise ce document au moins une fois par an. - La CG n'a pas été impliquée dans la révision des statuts. Cet après-midi, tout le monde doit donner son avis. Si plus de temps devait s'avérer nécessaire à la révision des statuts, il convient de le prendre. - Deux cadres importants ont quitté le CAS prématurément. Le CC est invité à stabiliser le CAS le plus rapidement possible.	
5. Planification annuelle | Budget 2023 (00:24:11) Daniel Marbacher souhaite la bienvenue aux présidentes et aux présidents. **5.1 Objectifs annuels 2023 (00:24:18)** Daniel Marbacher présente et explique la planification annuelle 2023 : - Elle comprend 49 objectifs au total. - C'est une année importante en raison de la révision des statuts. - Tous les objectifs sont pris en compte dans le budget. **Question (00:26:21)** Werner Herzog, président de la section Engelberg du CAS, trouve que la planification annuelle est bien conçue pour les collaborateur·trice·s du Secrétariat administratif. Il se demande cependant si elle est adaptée à l'échelon des sections. **Question (00:27:44)** Frank Lavanchy CAS Genevoise : Les statuts du CAS stipulent que les sections sont elles-mêmes responsables de l'exploitation des cabanes. Il semble cependant que l'Association centrale exerce une influence sur ce qui est proposé dans les cabanes, par exemple en matière de boissons. Réponse : Pour l'Association centrale, il est clair que les sections sont responsables des cabanes. Le CC souhaite cependant soutenir les sections le mieux possible. Le CAS ne déterminera néanmoins pas ce qui doit être proposé comme boisson.	Daniel Marbacher

5.2 Budget 2023 (00:29:05) Philippe Aubert donne tout d'abord quelques informations d'ordre général avant d'entrer dans les détails : - Le budget 2023 a été planifié sur la base de la planification annuelle 2023, approuvée lors de la CP 2022. - Le chiffre d'affaires budgété pour 2023 est de CHF 23,6 millions. - Il présente une petite perte de KCHF 37,2, qui se rapporte à l'augmentation des charges salariales. - Les produits et les charges sont présentés différemment que dans les budgets précédents en raison de l'introduction du nouveau plan comptable. - Pour la première fois, les variations de fonds sont également budgétées car elles contribuent de manière importante au chiffre d'affaires. - Ecarts par rapport à la planification 2023 : cotisations des membres plus élevées, subventions plus élevées de Swiss Olympic, recettes issues de la collecte de fonds pour les cabanes plus élevées, mais aussi contributions plus élevées du fonds des cabanes aux projets de construction et charges de personnel plus élevées en raison de l'augmentation générale des salaires au SA.	Philippe Aubert
5.3 Projets de transformation de cabanes (00:42:45) Hanspeter Bürgi (président de la commission Cabanes et infrastructure) dresse une brève rétrospective et présente ensuite les deux nouveaux projets de transformation de cabanes. - Glärnischhütte de la section Tödi : Il s'agit d'une cabane qui a déjà subi de nombreuses transformations et agrandissements. Le nouveau projet prévoit le démontage d'une partie de l'ancienne cabane, ce qui permettra la construction d'une nouvelle et ingénieuse annexe. Celle-ci comprendra des dortoirs, des installations sanitaires et des locaux pour le personnel. Au-dessus, il y aura une terrasse. La structure de l'ancienne cabane pourra être conservée et les questions de dangers naturels seront résolues. - Rothornhütte de la section Oberaargau : La cabane avait à l'origine été construite sur un sol instable et a déjà subi des dommages à un stade précoce. Le nouveau bâtiment sera construit sur un site plus stable en contrebas. Une construction de remplacement simple est proposée.	Hanspeter Bürgi
5.4 Discussion (00:51:36) - Gerard Meier, section Piz Sol : Que se passera-t-il avec l'ancienne Rothornhütte ? Réponse : Elle sera démolie, ce qui a déjà été pris en compte dans le budget. - Micael Schweizer, section Berne : Un appel aux dons a été lancé car la construction est onéreuse. Comment la section a-t-elle pu assurer le	Stefan Goerre

financement ? Réponse : La section Oberaargau a partagé le financement avec la section Lägern et n'exploitera plus la cabane qu'à 50% après la construction. La section Lägern en deviendra propriétaire à 50%. HP donne la parole au président de la section Oberaargau, André Berger, pour de plus amples explications : - Le projet sera réalisé en partenariat avec la section Lägern du CAS. Les coûts de construction seront répartis entre eux. - Alois Wyss, section Brugg : Il demande des précisions sur les contributions du fonds pour les dangers naturels. Selon ses informations, la contribution serait plus élevée en cas d'aménagement externe de paravalanches. Pourquoi n'accorde-t-on donc pas aux cabanes un pourcentage plus élevé pour les mesures de construction spécifiques lorsque les contributions sont plus importantes en cas d'aménagement externe de paravalanches. Réponse : On recherche des solutions écologiques et intégrées au paysage. Il s'agit de peser le pour et le contre entre de nombreux facteurs. Uli Delang : L'Association centrale prend en charge 80% des coûts (40% fonds pour les dangers naturels, 40% fonds pour les cabanes), ce qui est considérable. **5.5 Approbation des projets de transformation de cabanes (00:58:10)** *Il y a un changement au niveau des présences. Entre-temps, 78 sections sont présentes, la majorité simple est donc de 40 sections.* **5.5.1 Vote relatif à la cabane 1** (00:58:53) **Glärnischhütte : La proposition est acceptée par 78 voix pour, 1 opposition et 0 abstention.** **5.5.2 Vote relatif à la cabane 2** (00:59:55) **Rothornhütte : La proposition est acceptée par 77 voix pour, 2 oppositions et 0 abstention.** **5.6 Approbation planification annuelle / budget 2023** (01:00:43) **La planification annuelle et le budget 2023 sont approuvés par 65 voix pour, 3 oppositions et 10 abstentions.**	
6. Propositions des sections (01:00:50) Aucune proposition n'est faite par les sections.	Stefan Goerre
7. Informations de l'Association centrale (01:01:00) Stefan Goerre informe que lors de la prochaine AD, Heinz Frei (fin de mandat), Philippe Aubert (fin de mandat) et Menk Schläppi (raisons familiales) se retireront. Il est prévu que le CC soit réduit à 7 membres. Nous recherchons une juriste, si possible de Suisse latine, de la jeune génération et membre d'une section. Toute personne correspondant à ce profil est invitée à s'adresser à SG.	Stefan Goerre

Au cours du second trimestre, deux membres de la direction ont quitté le SA. Avec Reto Giger, la direction du domaine Digitalisation & IT a déjà été repourvue. Des entretiens ont été menés pour la direction du domaine Finances. Navision a occupé tout le monde. Le SA met tout en œuvre pour améliorer la situation. L'optimisation de Navision reste une priorité absolue. Une plate-forme d'échange en ligne doit être créée à partir de janvier. Toutes les sections devraient avoir reçu un mail de Swiss Olympic accompagné de l'enquête nationale sur les associations sportives. DM souligne qu'il est très important de remplir cette enquête. Actuellement, un peu plus de 50% des sections ont rempli le questionnaire. - Erik Weitering, CAS Uto : Suggestion pour la prochaine fois : comment répondre à la question sur l'immobilier ? Réponse : Le questionnaire n'est pas axé sur les cabanes. - Jürgen Strauss, CAS Gotthard : Il est très clair que le questionnaire n'est pas adapté au CAS. Il propose d'envoyer à l'avenir une confirmation dès que le questionnaire a pu être transmis.	Daniel Marbacher
Information sur la nouvelle maquette des Alpes (01:09:10) Il y a quelques jours, le dernier numéro des "Alpes" dans son ancienne mise en page a été envoyé. La nouvelle maquette est une conséquence de l'objectif fixé dans la stratégie de réduire les coûts nets de 30%. Une enquête auprès des lecteurs a également motivé cette nouvelle conception. Il en résulte les nouveautés suivantes : - Elle passera de 10 à 6 numéros en 2023 (février, avril, etc.). - Le nombre de pages a été augmenté de 64 à 80 pages par édition. - Désormais, il y aura également une suggestion de course en ligne pendant les mois dépourvus d'édition. - Le design, la qualité du papier ainsi que l'emballage ont été adaptés aux exigences écologiques. - Les rubriques restent similaires et n'ont été que légèrement remaniées. François Humbert, section La-Chaux-de-Fonds : Les suppléments avec publicité sont-ils vraiment nécessaires ? Réponse : Oui, car ils constituent une source de financement importante.	Doris Rechsteiner
CM d'escalade sportive 2023 Berne (01:15:25) Du 1er au 12 août 2023, des CM d'escalade sportive riches en découvertes nous attendent à Berne. Environ 80'000 spectateurs sont attendus. Entre 700 et 800 athlètes de 60 nations y participeront et toutes les finales seront retransmises en direct par la télévision suisse. Une expérience authentique ne sera toutefois vécue que par ceux qui seront présents dans le stade. Les membres du CAS bénéficient d'une réduction de 20 % sur les places et le voyage en TP est inclus dans le billet. Ceux et celles qui souhaitent venir en tant que section et qui le feront savoir d'ici au 30 juin seront accueilli·e·s au stand avec du café. L'équipe des CM vous assistera volontiers si vous souhaitez passer la nuit à Berne.	Andreas Schweizer

Dissolution de la section Raimeux (01:20:00) Le CAS compte une section de moins puisque la section Raimeux, qui ne comptait plus que 19 membres, a dû être dissoute.	Stefan Goerre
Fête centrale 2023 (01:21:30) La fête centrale se tiendra au Weissenstein, à Soleure. L'assemblée se tiendra au Glaspalast. Un programme cadre comprenant 3 activités à Soleure est prévu pour les partenaires. Prière de faire de la publicité pour ce programme. A 16 heures, il y aura une conférence de Stefan Siegrist au Weissenstein ainsi qu'une représentation d'un théâtre d'improvisation. Un souper de gala se déroulera le soir. Le dimanche, il y aura à nouveau 4 programmes différents à choix. Dans la mesure du possible, il est préférable de venir en transports publics. Un contingent de chambres a été bloqué dans différents hôtels et peut être réservé à l'aide d'un code. Le code figurera sur l'invitation.	Fabienne Notter
Les présidentes et présidents recevront un questionnaire pour évaluer la conférence des présidents d'aujourd'hui. SG invite à en faire bon usage afin que les feedbacks puissent être pris en compte dans la planification de la CP 2023.	Stefan Goerre
8. Divers – Révision des statuts (01:27:38) Les statuts actuels datent de 1996. Il convient d'adapter et d'améliorer certains processus. On souhaite en outre alléger les statuts et moderniser les formes d'affiliation. Un volet doit être adopté dès l'année prochaine sur la base des exigences de Swiss Olympic. On a constitué une équipe de pilotage chargée de conduire le processus. Aujourd'hui, on discutera de certains points fondamentaux afin de déterminer si l'on est sur la bonne voie. Ces points seront ensuite évalués et intégrés dans une première version. Voici les thèmes clés soumis à discussions au sein des ateliers de ce jour : Formes d'affiliation, Conférence des présidents, CG, organisation du sport de compétition et organe de conciliation. Daniel Marbacher explique le déroulement des ateliers. Au terme des ateliers, les résultats seront à nouveau brièvement résumés en séance plénière. **Résultats des ateliers (00:01:00 - Audio 2)** Formes d'affiliation (personnes morales) : La position de l'atelier germanophone est plutôt négative et critique quant à l'admission de personnes morales au sein du CAS. On n'y décèle aucun avantage, on craint une certaine perte d'influence. Une alternative pourrait être de créer des coopérations. L'atelier des Romands était un peu plus ouvert, mais il a aussi émis certaines réserves. Le pouvoir de vote des sections ne doit pas être affaibli. C'est en outre l'AD qui doit se prononcer sur cette décision et non le CC.	Daniel Marbacher

CP : Les deux groupes conviennent du fait que le budget ne peut pas être validé par le CC. Pour cela, il faut un organe officiel. Cela pourrait toutefois se faire à l'AD. La planification annuelle pourrait être approuvée par le CC. Les projets de transformation de cabanes ne devraient plus devoir attendre la CP, ceci afin de pouvoir planifier et construire de manière plus flexible. L'aspect de la manifestation permettant le réseautage est très apprécié. CG : Les deux groupes ont clairement indiqué que cette instance est non seulement nécessaire, mais que les compétences de la CG devraient même être élargies. Organisation du sport de compétition : Le sport de compétition doit être mieux organisé. 5-7 associations régionales en tenant compte si possible des 3 disciplines sportives. Il faut continuer à veiller à l'obtention de fonds au niveau régional. Il serait peut-être bon d'accorder plus de temps à ce sujet, car il est très complexe. Organe de conciliation : En principe, le besoin d'un organe de conciliation existe. La compétence décisionnelle est controversée, mais la tendance est plutôt à la conciliation. Il devrait s'agir d'un organe de recommandation plutôt que de sanction. L'organe de conciliation devrait moins régler les questions internes aux sections et davantage les questions concernant les sections, le CC, le Secrétariat administratif ou d'autres sections. L'instance devrait être gérée de manière professionnelle et jouir d'un point de vue externe. Les résultats vont maintenant être intégrés par l'équipe de pilotage dans le projet de statuts. Les ateliers sont perçus comme positifs et comme une revalorisation de la CP.	
9. Prochaines assemblées (01:26:45) Conférences régionales, mai et novembre Fête centrale au Weissenstein, 16. – 18.06.2023 Conférence des présidents (lieu à définir), 25.11.2023	Stefan Goerre
10. Fin de la Conférence des présidents (00:16:00 – Audio 2) Stefan Goerre remercie toutes les présidentes et présidents de section pour leur infatigable dévouement tout au long de l'année ainsi que pour leur participation et leur implication active dans les ateliers. Il remercie enfin Alexandra Rohrer et tous les collaborateur·trice·s pour l'organisation parfaite de la CP du jour.	Stefan Goerre

.